

ENVIRONNEMENT

LAC DES RÉCOLLETS

Fréquenté pour la pêche et la promenade, c'est un lieu touristique de détente et de repos entouré d'un chemin piétonnier qui a été prolongé vers le camping situé à quelques centaines de mètres de là, pour permettre aux touristes et promeneurs de profiter en toute quiétude de ce site où chacun trouve un environnement calme, et verdoyant.

Une zone humide, à l'entrée du lac, a été pré-

servée pour qu'une faune et d'une flore sauvage puissent y vivre.

Une aire de camping car a également été créée.



© ComCom Terre d'Eau

ENVIRONNEMENT

LACS DE LA FOLIE (CONTREXÉVILLE)

Lieu de baignade (piscine de plein air l'été) très agréable, solarium gazonné. Cette base de loisirs comprend également une aire de jeux pour enfants

des tables de pique-nique, des douches et toilettes. La pêche est autorisée est réglementée. La navigation des pédalos, est possible.



© ComCom Terre d'Eau



Circuit n° 5

Sentier des trois lacs

5H40
19KM

Le plus long des parcours au départ de Bulgnéville pour les amateurs d'effort un peu soutenu mais un régal pour les yeux entre la verdure et les plans d'eaux.

SITUATION

Bulgnéville, à la sortie n° 9 de l'A 31, à 11 km à l'ouest de Vittel par la D 164

PARKING

du lac des Récollets
(GPS : N 48.207060°, E 5.839113)

BALISAGE

jaune

DIFFICULTÉS !

aucune



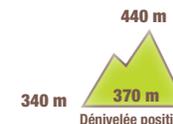
À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

• lac des Récollets • arboretum • verger conservatoire • fontaine du Naingrecourt • forêt • lacs de la Folie • stèle du bombardier • lac de Saulxures-lès-Bulgnéville



À DÉCOUVRIR DANS LA RÉGION

• Parc de Contrexéville : chapelle orthodoxe érigée en 1909 par la grande-duchesse Maria Pavlovna de Russie en mémoire de son mari le grand-duc Wladimir, frère du tsar Alexandre III • théâtre-casino de Contrexéville (architecture Baroque)
• Vittel : Parc thermal, champs de course, musée du Patrimoine et du Thermalisme, La Vigie de l'Eau
• Martigny-les-Bains : ancienne station thermale avec son parc • Viviers-le-Gras : lavoir XIX^e siècle, l'un des plus remarquables de la région • Saint-Baslemon : ferme de Granges et distillerie Riondé
• Sandaucourt : Ruche Vosgienne (commerce



Code de balisage PR®
FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

apicole) • Bulgnéville : fromagerie de l'Ermitage, écomusée Fernand Utmann des traditions locales, du lait et du fromage, musée militaire • château de Thuillères : construit en 1722 par Germain Boffrand (célèbre architecte) • chapelle Saint-Basle : du XV^e siècle • Dombrotle-Sec : église Saint-Brice classée monument historique depuis 1907, son gros oeuvre date du XIII^e siècle



• Bureaux d'informations touristiques :
- de Vittel : 03 29 08 08 88, www.vittel-tourisme.com
- de Contrexéville : 03 29 08 08 68, www.contrex-minceur.com



Comité des Vosges,

06 61 69 69 35, <http://vosges.ffrandonnee.fr/>



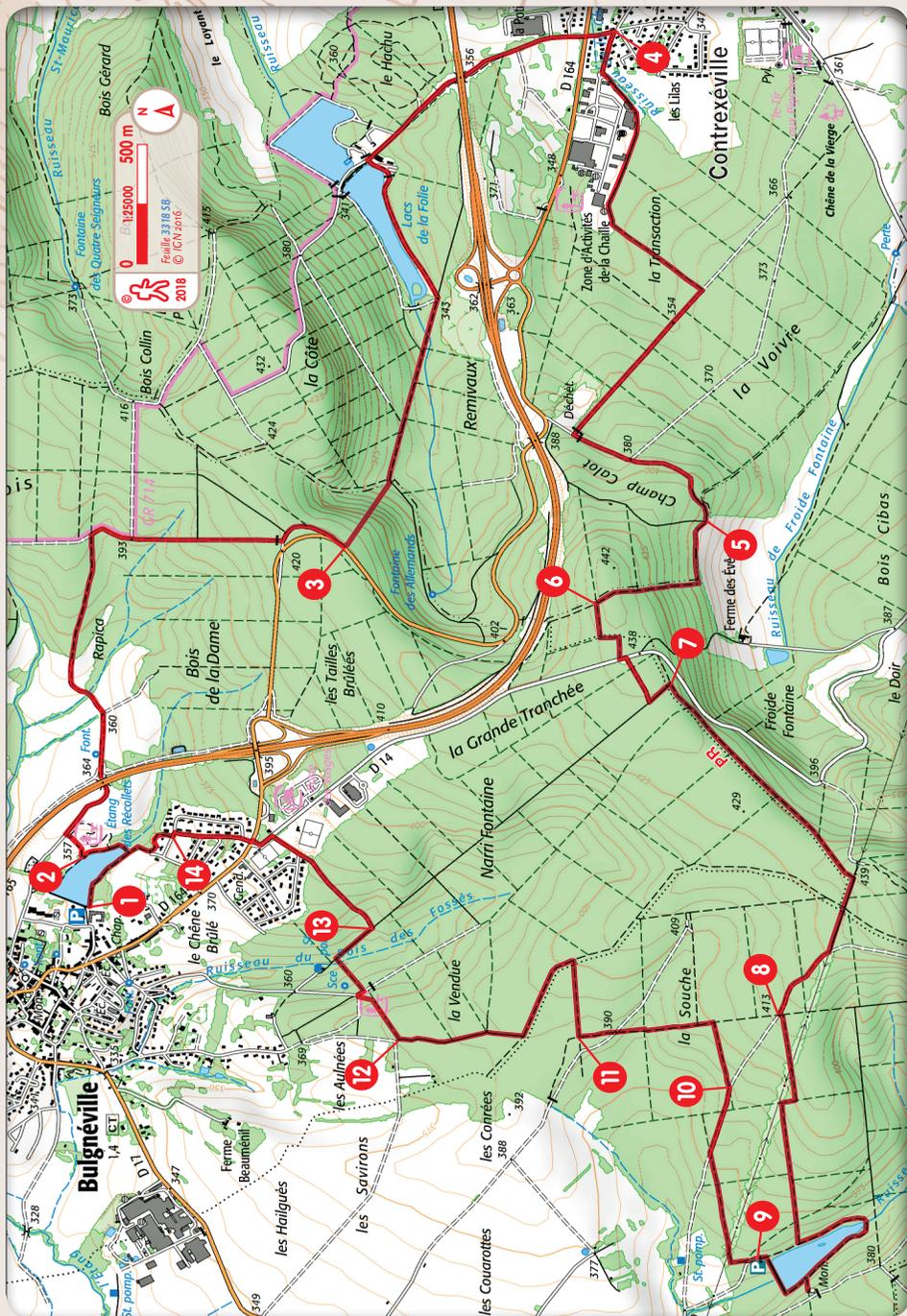
Hébergements

Pensez à réserver !

Hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, meublés...

renseignements dans les offices de tourisme de Vittel et Contrexéville

PR Circuit n° 5 - Sentier des trois lacs



- 1** Au panneau d'informations qui matérialise le point de départ, s'engager sur le large chemin longeant le lac des Récollets. Plus loin, aller à gauche pour continuer en bordure du plan d'eau. Atteindre l'arboretum.
- 2** Au second embranchement, prendre à droite et déboucher rapidement à un parking (tables de pique-nique) ; à droite, le traverser dans sa longueur et poursuivre dans le prolongement. La voie goudronnée vire sous la voie rapide et devient un chemin. Passer devant la fontaine du Naingrecourt. À la bifurcation, rester à gauche. Plus loin, pénétrer en sous-bois. Au débouché du chemin, suivre le chemin carrossable à droite. À l'embranchement, continuer tout droit jusqu'au parking situé dans une courbe de la D 294 ; aller à gauche le long du parking, puis longer la D 294 sur une cinquantaine de mètres.
- 3** S'engager à gauche dans le chemin forestier. En forte pente descendante, parfois glissant, il conduit au lac supérieur de la Folie. Le longer jusqu'à la digue de séparation. Suivre à droite la route des Lacs. Traverser la D 164 et continuer en face dans la rue Claude-Gelée.
- 4** Suivre à droite la rue Maurice-Barres. Au rond-point, s'engager dans le chemin à gauche ; il longe la ZA de la Chaille, pénètre en forêt, puis débouche dans une allée forestière rectiligne que l'on emprunte à droite jusqu'à la déchèterie. Tourner à gauche et suivre ce chemin carrossable en pente montante constante jusqu'à proximité de la lisière de la forêt.
- 5** Tourner à droite, faire quelques mètres et s'engager à gauche dans un sentier forestier longeant la lisière. Plus loin, il vire à angle droit et grimpe dans le sous-bois. Atteindre une croisée de chemins.
- 6** Aller à gauche et, au bout, encore à gauche. Déboucher sur la D 14 ; traverser et s'engager presque en face dans le chemin carrossable. Après environ 200 m, atteindre un virage ; aller à gauche.
- 7** Tourner à droite. Au bout, s'engager à droite sur le chemin longeant la ligne à haute tension. Au chemin carrossable, prendre à droite.
- 8** Au poteau directionnel, quitter le chemin carrossable pour s'engager dans le chemin à gauche. À l'extrémité du chemin, tourner à droite puis à gauche pour récupérer le chemin menant au lac de Saulxures-lès-Bulgnéville (chemin souvent boueux et glissant). Contourner le lac par la gauche, se diriger vers la stèle de la Royale Air Force (bombardier abattu par un chasseur allemand le 29 juillet 1944). Revenir ensuite le long du lac pour atteindre le parking et son panneau d'informations.
- 9** Dos au lac, emprunter sur quelques mètres la route et, au poteau directionnel, s'engager dans un chemin. Il passe sous une ligne à haute-tension et continue en sous-bois. Au débouché sur une piste carrossable, aller à droite sur environ 300 m.
- 10** S'engager à gauche dans un chemin. À son extrémité, tourner à gauche. Au bout, tourner à droite puis à gauche pour emprunter le sentier coupant un ruisseau et un chemin carrossable (souvent encombré de fougères). Poursuivre en face.
- 11** Tourner à droite. Continuer jusqu'à une intersection (zone souvent très humide) ; tourner à gauche. Le chemin forestier se dirige progressivement vers le nord et débouche en lisière de forêt.
- 12** Tourner à droite pour atteindre le lieu-dit « le Rond des Gendarmes ». Prendre sur la gauche le chemin descendant, coupant un ruisseau. Rejoindre à droite le chemin pentu menant au départ du parcours de santé de Bulgnéville.
- 13** Tourner à gauche sur le chemin carrossable pour rejoindre l'entrée de Bulgnéville, entre les deux stades. À la route, aller à gauche. Au carrefour, aller en face dans la rue François-Mitterrand. Passer deux ronds-points et, au bout, aller à gauche sur quelques mètres.
- 14** S'engager à droite dans un chemin qui permet de retrouver le lac des Récollets et le point de départ.